

Comment décentraliser le système éducatif français ?

« Il n'y a aucune raison de se méfier de la décentralisation »

Pierre Laderrière, ancien chef de programmes à l'OCDE et consultant en politiques d'enseignement, était l'invité de l'association "apprendre et s'orienter" ce mardi 21 novembre 2006.

Le propos de Pierre Laderrière rompt avec les déconcentrations régaliennes qui consistent à faire payer les périphéries en maintenant le pouvoir central. Une vraie décentralisation apparaît comme une redistribution de certains pouvoirs dans les mains de la périphérie. Ici il repose sur la municipalité (Finlande, Suède), là sur le conseil d'administration de l'école (Angleterre), des agences nationales indépendantes jouant le rôle d'interlocuteur principal entre le pouvoir central et cette périphérie. Le rôle et la place de l'établissement scolaire se trouvent précisés et renforcés. La notion de réseau devient une réalité. On parle beaucoup de décentralisation de la gestion. Mais de quelle gestion s'agit-il? Sans doute pas d'une seule gestion financière, mais bien plutôt d'une gestion de projets. La décentralisation repose sur un emboîtement de ceux-ci avec comme but principal celui d'établir une plus grande cohérence nationale. La confiance reposant sur la transparence, les pays décentralisés ont construit un système d'évaluation multidimensionnelle pour mesurer si les objectifs prévus à chaque niveau, explicites et choisis pour leur pertinence, en rapport avec les besoins de la société, ont été atteints. Pour l'école il ne s'agit plus seulement de savoir si le cours a été bien réalisé, le programme respecté et l'examen terminal réussi. Cette approche modifie les conceptions, les référentiels, les contenus des formations initiales et continues, les envisageant à travers des apprentissages tout au long de la vie. Elle développe les pilotages autonomes et s'appuie sur les notions de qualité et d'efficacité. C'est pourquoi il est alors nécessaire de développer des politiques et des structures de soutien et d'innovation, mais aussi de repenser la gestion des ressources humaines. Les conditions de la décentralisation reposent sur une confiance entre les acteurs et l'opérationnalisation d'intentions fortes, comme l'égalité de réussite partout et pour tous, à travers l'élaboration et la réalisation de vrais projets et non pas de coquilles vides. La créativité et les initiatives en sont aussi des moteurs essentiels. Enfin, il apparaît qu'une décentralisation ainsi conçue est la meilleure alternative à une privatisation des services publics.

Jean-Marie Quiesse